E/ICEF/2018/L.16* **Nations Unies**



Conseil économique et social

Distr. limitée 12 septembre 2018 Français

Original: anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration Deuxième session ordinaire de 2018 12-14 septembre 2018 Point 7 a) de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Descriptifs de programme de pays

Le Conseil d'Administration,

- Prend note que les descriptifs de programme de pays pour le Bénin, le Bhoutan, le Burundi, le Cambodge, l'Équateur, la Guinée équatoriale, le Lesotho, la Libye, la Namibie, le Nicaragua, les Philippines, le Sénégal, le Soudan du Sud et le Togo, ainsi que le descriptif de programme sous-régional pour la région du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït et Oatar) (E/ICEF/2018/P/L.8 à E/ICEF/2018/P/L.22/Rev.1), y compris les budgets indicatifs globaux correspondants, ont été communiqués aux États Membres afin de recueillir leurs observations et suggestions du 19 juin au 9 juillet 2018, conformément à sa décision 2014/1 sur la modification des procédures d'examen et d'approbation des descriptifs de programme de pays;
- 2. Approuve, selon la procédure d'approbation tacite et conformément à sa décision 2014/1, les descriptifs de programme de pays pour le Bénin, le Bhoutan, le Burundi, le Cambodge, l'Équateur, la Guinée équatoriale, le Lesotho, la Libye, la Namibie, le Nicaragua, les Philippines, le Sénégal, le Soudan du Sud et le Togo, ainsi que le descriptif de programme sous-régional pour la région du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït et Qatar) (E/ICEF/2018/P/L.8 à E/ICEF/2018/P/L.22/Rev.1), y compris les budgets indicatifs globaux correspondants.

^{*} Nouveau tirage pour raisons techniques (13 septembre 2018).





